

# AU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 25 juin 2019 à 20H00 sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

**Présents** : messieurs JULIEN, DENIS, RONCERET, CHERION mesdames DORIAT, EDELIN, AGUINET, CHAPUT, DUPOUX

**Excusés** : Mesdames PARIS, BOYER, FAVIER, Monsieur GUEULLET

**Absents** : Messieurs JUAN, VOLAT

**Secrétaire de séance** : Madame EDELIN

Le précédent Procès-Verbal est voté à l'unanimité.

## **1) Nouvelle organisation des trésoreries publiques**

Suite à différentes interpellations et au courrier de M DARMANIN ministre des comptes publics, les élus décident de voter à l'unanimité une motion d'opposition au nouveau schéma d'organisation des trésoreries pour le département de l'Allier. Le projet du gouvernement prévoit un nouveau dispositif remettant en cause la proximité du service public et notamment la disparition future de la trésorerie de Bourbon ou tout du moins l'essentiel des services qui lui sont affectés. La centralisation des différents services à l'image de ce que font les grandes entreprises (ENEDIS, ORANGE...) mettra une fois de plus à l'écart les personnes les plus fragiles. Le remplacement de personnes bien identifiées sur le territoire par un contact impersonnel et distant contribue à fragiliser tout un ensemble de l'administré jusqu'au personnel à l'intérieur de ce service public fort utile et efficace. Toujours dans cette motion, le conseil municipal de Saint- Menoux demande au président de la République d'arrêter de faire disparaître les services publics des territoires les plus fragilisés contrairement à ce qui avait été annoncé à la suite de la crise des Gilets Jaunes afin de maintenir le principe d'égalité entre ces mêmes territoires.

## **2) Multiservices (épicerie)**

Les travaux sont achevés, l'ouverture est programmée le vendredi 5 juillet au lieu du 1<sup>er</sup> juillet en raison d'un problème de fourniture de la part du distributeur de Madame LAMY commerçante.

### **3) Maison de santé**

Une demande de subvention est effectuée auprès du SDE 03 concernant le remplacement de la chaudière fioul par une chaudière gaz.

Un marché de fouilles archéologiques est actuellement en cours de réalisation jusqu'au 5 juillet. Ces fouilles concernant la zone située à l'ouest de la maison de santé pourraient débuter au mois de septembre pour une durée comprise entre 4 et 6 semaines.

### **4) Plateau sportif**

Une réunion avec la société Lantana se déroulera le 22 juillet pour faire le bilan de la réalisation de la pelouse du stade. Les élus font le constat que dans la période actuelle, il est nécessaire d'avoir des actions plus réfléchies dans la gestion de la consommation d'eau et plus respectueuses de l'environnement.

### **5) Patrimoine communal**

Le conseil municipal décide la réalisation d'une enquête publique concernant 3 opérations :

- échange de parcelles chemin de la Tardivonnerie
- petite emprise chemin des Aigriers
- chemin rural de Champcou

### **6) Lotissement des Vignes**

Le conseil municipal approuve le compte-rendu annuel à la collectivité au 31 décembre 2018. Pour information, il reste 6 terrains à vendre au lotissement avec 1 compromis en cours. Des plantations seront mises à l'automne le long du mur des Essanyiers et quelques arbres sur la 1<sup>ère</sup> partie du lotissement seront aussi remplacés.

### **7) Environnement**

- Concernant le cimetière, l'abandon des désherbants induits pour l'instant des soucis avec la pousse de « mauvaises herbes ». La commission cherche pour le futur une végétation qui permettra un meilleur aspect de celui-ci. Des devis vont être demandés pour un possible enherbement des allées. Un point tri à l'intérieur du cimetière va être prochainement réalisé en partenariat avec le Sictom. L'entrée du cimetière côté rue des vignes sera retraitée de manière paysagère.
- Concernant le multiservices, des fleurs vivaces seront plantées devant la plateforme d'accès.

## 8) Personnel

Adrien BLAUWART emploi d'avenir au sein des services techniques, achève son contrat le 24 juillet 2019. La commune reçoit des candidatures pour un poste en PEC (Parcours Emploi compétences) et décide de créer un contrat en ce sens avec Pôle Emploi.

## 9) Piscine de Bourbon l'Archambault

Monsieur le Maire donne lecture de courriers de la commune de Bourbon l'Archambault demandant une participation de la commune concernant les charges liées à l'entretien de cette piscine pour un montant de 1 219.20 €. Les élus constatent l'absence de nombreux éléments financiers et le manque de clarté concernant la fréquentation de la piscine. La municipalité répond par la négative à cette demande.

## Divers

- Lecture du 2<sup>ème</sup> courrier de Jean-Paul DUFREGNE, député de notre circonscription, sur la volonté d'un collectif parlementaire de se rassembler pour dire « non » à la privatisation des Aéroports de Paris. Leur objectif : obtenir 4.7 millions de signatures de la pétition lancée en ligne pour ouvrir la voie à un référendum d'initiative partagée (RIP).  
<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>
- Un arrêté de catastrophe naturelle a été pris par l'Etat le 22 juin suite à l'état de sécheresse de l'été dernier. Toutes les personnes qui s'étaient signalées ont été recontactées.
- A l'école les CE2 ont passé le permis piéton et l'ont tous réussi avec le maximum de points pour 3 d'entre eux.
- Concernant le projet de Territoire zéro chômeur il est fait constat de la difficulté d'informer la population. La pétition de soutien a néanmoins rassemblé beaucoup de soutiens. Une réunion d'information pourrait être organisée.

